

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant la 1^{ère} série de compléments au budget 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 101 du règlement du Conseil communal du 1er septembre 2016, nous sollicitons l'octroi de compléments au budget pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2018	Crédit compl.
CHARGES			
1. ADMINISTRATION GENERALE			
110.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	70'700	
	Ressource pour étude de la zone entre la Thièle et le Mujon - gestion des bateaux (décision municipale du 31.01.2018)		5'000
110.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	70'700	
	Remplacement de personnels vacants et en arrêt maladie au greffe (décision municipale du 31.01.2018)		47'600
2. URBANISME ET BATIMENTS			
346.3141.31/07	Entretien - rénovations des bâtiments PF Pavillon des Rives - Participations pour 6 parasols supplémentaires (décision municipale du 25.04.2018)	305'000	6'300
354.3141.10/27	Entretien-rénovation des bâtiments La Marive, remplacement de la machine à café (décision municipale du 07.02.2018)	274'000	14'000

354.3141.10/01	Entretien-rénovation des bâtiments Chantier communal, remplacement de la machine de lavage à haute pression des véhicules (décision municipale du 21.02.2018)	274'000	35'000
354.3141.12/21	Amélioration des bâtiments Hôtel de Ville - Aménagement d'un nouveau bureau pour le Secrétariat général (décision municipale du 25.04.2018)	156'000	24'000
355.3141.10/29	Entretien-rénovation des bâtiments Mise en conformité des alimentations de gaz au collège de la Place d'Armes (décision municipale du 28.02.2018)	421'700	49'000
425.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets Mandat externe pour assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la révision du PDCOM et PGA (décision municipale du 28.03.2018)	280'000	30'000

3. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

320.3142.50	Entretien zones boisées hors forêts Intempéries de janvier 2018 - Travaux sur le patrimoine arboricole urbain (décision municipale du 18.04.2018)	80'500	17'500
320.3142.00	Entretien des chemins Intempéries de janvier 2018 - Travaux sur le patrimoine arboricole forestier (décision municipale du 18.04.2018)	20'000	3'000
431.3142.10	Entretien réseau routier Passage à niveau de la ligne CFF Yverdon-les-Bains-Payerne, dit "PN de Grand Chenau" (décision municipale du 13.12.2017)	492'000	45'000
431.3147.20	Entretien Rives du Lac Intempéries de janvier 2018 - Nettoyage et remise en état des rives du lac (décision municipale du 18.04.2018)	25'000	11'000
431.3147.30	Entretien plage Intempéries de janvier 2018 - Nettoyage et remise en état des rives du lac (décision municipale du 18.04.2018)	20'000	3'500

465.3120.00	Consommation d'énergie Intempéries de janvier 2018 - Location de support électrique préventif à la STEP (décision municipale du 18.04.2018)	170'000	3'000
-------------	---	---------	-------

4. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

560.3011.00	Traitements Clinique dentaire de la jeunesse - Organisation transitoire suite à l'arrêt maladie longue durée d'un médecin dentiste (décision municipale du 11.04.2018)	649'500	32'000
-------------	---	---------	--------

5. CULTURE

122.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets Démarche participative pour Agenda 21 (décision municipale du 28.02.2018)	70'000	20'000
156.3011.00	Traitements Bibliothèque publique et scolaire - remplacement de personnel pour absence maladie (décision municipale du 25.04.2018)	830'700	15'000

TOTAL DES CHARGES 360'900

REVENUS

1. CULTURE

122.4501.00	Contributions et subventions fédérales Démarche participative pour Agenda 21 (décision municipale du 28.02.2018)	0	20'000
-------------	--	---	--------

2. URBANISME ET BATIMENTS

425.3011.00	Traitement Mandat externe pour assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la révision du PDCOM et PGA (décision municipale du 28.03.2018)	582'800	30'000
-------------	---	---------	--------

TOTAL DES REVENUS 50'000



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

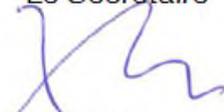
décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2018, représentant au total une augmentation de charges de CHF 360'900.- et une augmentation des revenus de CHF 50'000.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2018		2'229'340
	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>
1. Administration générale	52'600	0
2. Urbanisme et bâtiments	158'300	30'000
3. Travaux et environnements	83'000	0
4. Jeunesse et cohésion sociale	32'000	0
5. Culture	35'000	20'000
	360'900	50'000
Charges supplémentaires		360'900
Revenus supplémentaires		50'000
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires		2'640'240

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		Le Secrétaire
		
J.-D. Carrard		F. Zürcher

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Daniel Carrard, Syndic